

Le mot du président

L'INCLUSIVITÉ : JE VEUX ÊTRE DU NOMBRE!



Le Dr Tom Breneman

Lors d'un récent vol à 35 000 pieds d'altitude, il était rassurant de savoir que le capitaine, l'équipage et le groupe de soutien au sol travaillaient ensemble pour nous faire parvenir à destination sains et saufs.

À une séance de planification de 1999, le Conseil exécutif de l'ADC a formulé un énoncé de vision pour l'Association et compris que, pour que cette vision se réalise en 2010, l'ADC devait être inclusive. Comme la dentisterie est un ensemble unique de connaissances, «inclusivité» veut dire que nous devons entretenir un dialogue ouvert, tant dans la profession qu'au-delà.

J'ai récemment eu le privilège d'assister à l'assemblée annuelle de l'Association dentaire des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife et de goûter l'hospitalité du Nord. À cette assemblée, les participants ont procédé à la création d'une fédération nordique des dentistes incluant tous ceux du Yukon, des T.N.-O. et du Nunavut. Cette fédération pourrait alors être représentée à

l'ADC en vertu du nouveau modèle de gouvernance proposé, et les problèmes des dentistes et des patients au nord du 60^e parallèle pourraient y être déterminés et résolus. Ce fait nouveau permettrait pour la première fois de réunir autour d'une même table des dentistes de toutes les régions du Canada afin d'avoir une perspective vraiment nationale.

Le nouveau modèle de gouvernance proposé est crucial dans notre quête d'inclusivité. L'assemblée générale annuelle (AGA) comprendrait une assemblée générale le premier jour, suivie d'un forum stratégique le second.

L'assemblée générale constituerait la partie officielle de l'AGA. Les participants en seraient les membres votants représentant les associations membres de l'ADC, les étudiants en médecine dentaire, les Services dentaires des Forces canadiennes, les sections spécialisées et la dentisterie universitaire. Les membres non votants en seraient les présidents et les directeurs généraux des associations dentaires provinciales et des organismes de réglementation dentaire, les sections spécialisées, ainsi que les membres du conseil d'administration, le président et le personnel de l'ADC. Des dispositions seront prises pour permettre aux participants de l'AGA de débattre des questions spécifiques lors d'une séance interactive.

Le forum stratégique est censé déterminer toute nouvelle question pouvant influencer sur la santé buccodentaire des Canadiens. Outre les intervenants déjà mentionnés, il y aura des représentants de l'Association des facultés dentaires du Canada, de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC), de l'Académie de dentisterie générale, de l'Association canadienne de recherches dentaires, de Canadian Dental Service Plans Inc., du Fonds dentaire canadien, du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, de l'Association canadienne de l'industrie dentaire et d'autres groupes.

Plus le débat sera général et diversifié, plus nos connaissances seront approfondies et plus nous réussirons à déter-

miner les tendances futures et à concevoir une stratégie qui nous permettra d'accomplir notre mission, soit réaliser une santé buccodentaire optimale pour tous les Canadiens.

Un autre sujet qui intéresse le Conseil exécutif est l'évolution de la CADC. Entrepris avec l'appui de l'ADC, l'agrément a évolué au point où la CADC est devenue un organe fonctionnant de façon autonome avec sa propre directrice, son compte de banque, son budget et son président sous l'égide de l'ADC. Ces derniers mois, il y a eu des débats soit pour rendre la CADC totalement indépendante, soit pour la placer sous la juridiction d'un nouvel organisme proposé – les Organismes de réglementation dentaire du Canada –, soit pour la maintenir dans la structure générale de l'ADC.

Comme il n'y a qu'un seul ensemble de connaissances qui est la raison d'être de toute profession, le Conseil exécutif a demandé au personnel de l'ADC de faire une analyse de l'environnement et de faire rapport sur la manière dont les autres professions gèrent leurs procédures d'agrément.

C'est seulement en s'alliant à des groupes connexes que notre profession peut vraiment examiner une question objectivement et y répondre proactivement au lieu de simplement réagir. Ceci permet également à la dentisterie de répondre avec un seul message clair et concis ayant un très grand impact sur la profession et ceux qu'elle sert.

À titre d'exemple, l'ADC a tenu le 10 janvier, de concert avec l'Association des chirurgiens dentistes de la Colombie-Britannique, un forum sur la pénurie de main-d'œuvre en hygiène buccodentaire. Le Conseil exécutif a approuvé les principaux messages qui en ont émané en vue de les soumettre au Bureau des gouverneurs en mars. Un dossier à suivre dans une prochaine édition du *JADC*.

Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca